

## Réduction des moyens affectés au contrat de liquidité

PAREF et INVEST SECURITIES ont signé, en date du 01/04/2021, un contrat de liquidité portant sur ses actions admises aux négociations sur Euronext Paris, conforme à la décision AMF n°2018-01 du 2 juillet 2018 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

En date du 25 août 2022, en conformité avec de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 n°2018-01 du 2 juillet 2018, concernant les ressources allouées au contrat de liquidité, il a été décidé en raison des volumes de transactions quotidiens et dans un but de rééquilibrage de ces moyens, de réduire le nombre de titres alloués de 500 titres.

La position, après réduction des moyens en date du 25/08/2022 est de :

- Cash : 46328,15 €
- Nombre de titres : 963

### Calendrier financier

27 octobre 2022 : Informations financières au 30 septembre 2022

### A propos du Groupe PAREF

Au 30 juin 2022, PAREF gère 2,9 milliards d'euros d'actifs.

Le Groupe se développe sur deux secteurs d'activités complémentaires : (i) investissement au travers de la société immobilière SIIC PAREF principalement dans l'immobilier d'entreprises en région parisienne (0,2 Md€ de patrimoine) et (ii) gestion pour compte de tiers au travers de PAREF Gestion (2,0 Mds€), société de gestion agréée par l'AMF et PAREF Investment Management (0,7 Md€)

PAREF est une société foncière SIIC, cotée sur le compartiment C de Euronext Paris - FR0010263202 – PAR Plus d'informations sur [www.paref.com](http://www.paref.com)

### Contacts presse

PAREF

Raphaëlle Chevignard

+33(6) 16 65 56 36

[raphaelle.chevignard@paref.com](mailto:raphaelle.chevignard@paref.com)

Citigate Dewe Rogerson

Yoann Besse

+33 (6) 63 03 84 91

[paref@citigatedewerogerson.com](mailto:paref@citigatedewerogerson.com)

